

La Chausseria.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

Attestation du Rapport financier annuel 2020

Comptes sociaux

Tableau des résultats financiers

Tableau de flux de trésorerie

Annexe des comptes

Rapports du Commissaire aux Comptes

LA CHAUSSERIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS

SIEGE SOCIAL : 68 Rue de Passy 75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 660 800 798

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Virginie PHILIP



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 68 RUE DE PASSY 75016 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 0	
Numéro SIRET* 6 6 0 8 0 0 7 9 8 0 0 8 7 9		Néant *	
		Exercice N clos le, 13 11 2020	
Capital souscrit non appelé (I)		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Frais d'établissement *		AB	AC
Frais de développement *		CX	CQ
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG
Fonds commercial (1)		AH	AI
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM
Terrains		AN	AO
Constructions		AP	AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS
Autres immobilisations corporelles		AT	AU
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières *		BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	60 000 (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

	Brut	Amortissements_x000D_Dépréciations	Net au 31/12/20 ex 12 mois	Net au 31/12/19 ex 12 mois
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	3 114 556	2 563 087	551 469	2 037 132
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	481 714	425 246	56 468	107 013
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières	102 000		102 000	102 000
Participations et créances rattachées	125 523		125 523	165 523
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	84 678		84 678	103 129
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 908 471	2 988 333	920 138	2 514 797
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 410 227	459 358	950 869	967 117
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 320		2 320	33 415
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	3 140		3 140	3 800
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 438		2 438	
Autres créances	3 396		3 396	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 130 932		3 130 932	3 394 617
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 552 453	459 358	4 093 095	4 398 949
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 460 924	3 447 691	5 013 233	6 913 746

Désignation de l'entreprise		LA CHAUSSERIA SA	Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	1 830 021
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	294 760
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	183 002
	Réerves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réerves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 475 590
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 796 633)
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
		DL	3 986 740
	TOTAL (I)		
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
DETTE (4)	Provisions pour risques	DP	200 000
	Provisions pour charges	DQ	338 635
		DR	538 635
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
Compte régul.	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	237 959
	Dettes fiscales et sociales	DY	249 899
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
RENOVIS		EC	487 858
	Ecart de conversion passif*	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 013 233
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	Reserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont Écart de réévaluation libre	ID	
	Reserve de réévaluation (1976)	IE	
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	487 858
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

	Net au 31/12/20 ex 12 mois	Net au 31/12/19 ex 12 mois
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 830 021	1 830 021
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	294 760	294 760
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserve légale	183 002	183 002
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	3 475 590	3 464 271
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	-1 796 633	11 320
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 986 740	5 783 374
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques	200 000	200 000
Provisions pour charges	338 635	379 689
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	538 635	579 689
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts	0	0
Découverts et concours bancaires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 959	124 407
Dettes fiscales et sociales	249 899	424 180
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	2 096
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES	487 858	550 683
Ecarts de conversion - Passif	0	0
TOTAL PASSIF	5 013 233	6 913 746

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA				Néant <input type="checkbox"/>	*
		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 238 901	FB	5 318
	biens *	FD		FE	
	Production vendue			FH	
	services*	FG			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 238 901	FK	5 318
	Production stockée*				FC
	Production immobilisée*				FF
	Subventions d'exploitation				FI
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FL
	Autres produits (1) (11)				FM
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FN	2 244 219
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FO
	Variation de stock (marchandises)*				FP
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FQ
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FR
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FS
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FT
	Salaires et traitements*				FU
	Charges sociales (10)				FV
	Dotation d'exploitation	- dotations aux amortissements*			FW
		- dotations aux provisions			FX
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				FY
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				FZ
	Autres charges (12)				GA
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GB	970 509
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GC	(78 299)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GD	31 547
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GE	616 267
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GF	45 638
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GG	788 782
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GH	270 793
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GI	37 337
	Differences positives de change			GJ	1 485 663
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GK	94 546
	Total des produits financiers (V)			GL	1 191
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GM	1 191
	Intérêts et charges assimilées (6)			GN	
	Differences négatives de change			GO	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	
	Total des charges financières (VI)			GR	
				GS	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GT	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GU	
				GV	1 191
				GW	(1 574 486)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

	du 01/01/20 Au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 Au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	2 244 219	4 042 423
Production vendue	0	0
Production stockée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur amortissements et provisions	442 887	
Autres produits	0	0
Total	2 687 106	4 042 423
Achats de marchandises	970 509	1 463 472
Variation de stock (m/ses)	-78 299	137 402
Achats de m.p & aut.approv.	31 547	51 138
Variation de stock (m.p.)	0	0
Autres achats & charges externes	616 267	822 347
Impôts, taxes et vers. assim.	45 638	93 896
Salaires et Traitements	788 782	1 074 318
Charges sociales	270 793	343 965
Amortissements et provisions	1 617 546	73 276
Autres charges		
Total	4 262 783	4 059 814
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 575 677	-17 391
Produits financiers	1 191	1 855
Charges financières		
Résultat financier	1 191	1 855
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-1 574 486	-15 536
Produits exceptionnels	15 217	29 443
Charges exceptionnelles	237 364	501
Résultat exceptionnel	-222 147	28 942
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	2 086
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 796 633	11 320

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 Euros
 Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS
 SIRET : 660 800 798 01 125

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
 (Art.133, 135 et 148 du DECRET sur les sociétés commerciales)
 (En Euros)

NATURE DES INDICATIONS		2016	2017	2018	2019	2020
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE						
a) Capital Social	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021
b) Nombre d'actions émises	480 166	480 166	480 166	480 166	480 166	480 166
c) Nombre d'obligations convertibles en actions						
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES						
a) Chiffre d'Affaires Hors Taxes	4 380 131	4 448 012	4 357 921	4 042 423	2 244 219	
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	136 009	130 301	107 915	86 682	-442 717	
c) Impôts sur les bénéfices			19 918	2 086		
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-934 667	-98 214	-23 106	11 320	-1 796 633	
e) Montant des bénéfices distribués (1)						
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION						
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,28	0,27	0,18	0,18	-0,92	
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	-1,95	-0,20	-0,05	0,02	-3,74	
c) Dividende versé à chaque action (2)						
IV - PERSONNEL						
a) Nombre de salariés	44	38	40	38	38	
b) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	355 938	399 343	341 982	343 965	270 793	
c) Montant de la masse salariale	1 222 141	1 231 103	1 124 424	1 068 818	877 136	

- (1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les Gérants.
 (2) Si le montant des actions a varié au cours de la période de références, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du Capital.

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 euros

Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET : 660 800 798 01257

R.C.S.Paris B 660 800 798

LA CHAUSSERIA**Tableau de flux de trésorerie
(en euros)**

	Exercice 2020	Exercice 2019
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	-1 796 633	11 320
Elimination des charges et produits sans incidence		
Sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	1 259 369	70 958
Variation des impôts différés		
Plus values de cession, nettes d'impôt		
Marge brute d'autofinancement	-537 264	82 278
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	20 656	-303 467
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-557 920	385 745
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisation	-326	-1 596
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	294 561	60 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	294 235	58 404
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Emissions d'emprunts et avances conditionnés		
Remboursements d'emprunts et avances conditionnés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		
Trésorerie d'ouverture	-263 685	444 149
Trésorerie de clôture	3 394 617	2 950 468
	3 130 932	3 394 617

LA CHAUSSERIA
 SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS
 SIEGE : 68 RUE DE PASSY
 75016 PARIS
 RCS PARIS B 660 800 798

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total Situation Nette
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres en auto-contrôle	
CAPITAUX PROPRES N-2 (2018)	1 830 021	294 760	6 177 666	-23 106				5 772 051
Affectation en réserves				23 106	-23 106			
Distributions de dividendes								
RESULTAT N-1 (2019)				11 320				11 320
CAPITAUX PROPRES N-1 (2019)	1 830 021	294 760	6 200 772	11 320				5 783 371
Affectation en réserves				11 320	-11 320			
Distributions de dividendes								
Variation de capital								
RESULTAT N (2020)				-1 796 633				-1 796 633
CAPITAUX PROPRES N (2020)	1 830 021	294 760	6 212 092	-1 796 633				3 986 738

Tableau synthétique des engagements hors bilan (2020)
 NEANT

Tableau des mouvements immobilisations et amortissements (2020)
 (en euros)

	Mouvements 2020			Total Valeur nette Au 31/12/2020
	Soldes Au 01/01/2020	Augmentation	Résultats Diminution	
Immobilisations	4 362 501	326	454 356	3 908 471
Amortissements	547 704	37 337	159 795	425 246
A déduire				
Valeur nette	3 814 797	-37 011	294 561	3 483 225

SOCIETE LA CHAUSSERIA
S.A. au Capital de 1 830 021 Euros
Siège Social : 68 Rue de Passy – 75016 PARIS
SIRET : 660 800 798 01257
R.C.S. PARIS B 660 800 798

ANNEXE DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

La présentation des effets liés à l'épidémie COVID 19 sur l'exercice 2020 est faite selon la méthode de l'approche ciblée.

Les effets relatifs aux principaux impacts de l'évènement sur le bilan et compte de résultat sont les suivants :

a) sur le compte de résultat :

1 – Impact sur les ventes :

- A la suite de la première fermeture administrative du 16 Mars 2020 au 11 Mai 2020 due au Coronavirus, nous avons subi une baisse de chiffre d'affaires de 68 % pour le mois de Mars, 100 % pour le mois d'Avril et 69 % pour le mois de Mai, soit une perte de 435 129 € de chiffre d'affaires sur la période.
- A la suite de la seconde fermeture administrative du 30 Octobre 2020 au 27 Novembre 2020, nous avons subi une baisse de chiffre d'affaires de 33 % pour le mois d'Octobre et 91 % pour Novembre, soit une perte de 396 843 € de chiffre d'affaires sur la période.

2 – Charges qui n'auraient pas été encourues en l'absence de l'évènement COVID :

- A partir du 11 Mai 2020, la réouverture de certains magasins s'est faite progressivement, d'autres ont fait l'objet de fermeture définitive (NANTES, TOULON, PARIS SULPICE) ; le montant des charges afférent aux licenciements s'élève aux alentours de 68 500 €
- Une dépréciation sur les fonds de commerce a été faite pour un montant de 1 485 663 € ; une reprise de provision de 222 275 € concernant les magasins de NANTES et PARIS (Rue du vieux colombier) a été faite suite à leur fermeture.

3 – Produits qui n'auraient pas été encourus en l'absence de l'évènement COVID :

- Le montant des remboursements de l'activité partielle s'élève à 135 600 €
- Les aides COVID s'élèvent à 10 666 €.

b) sur le bilan :

1 – Evolution du crédit clients et fournisseurs sur la période : Aucun impact

2 – Report d'échéances : La Société n'a eu aucun report d'échéances.

3 – Prêts contractés : La Société n'a contracté aucun prêt.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés en application du Règlement ANC n° 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- 1- Continuité de l'exploitation

- 2- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- 3- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1964 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- immobilisations incorporelles (droit entrée)	9 ans
- constructions	20 ans
- installations techniques	5 à 10 ans
- matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel et mobilier de bureau	5 ans

En application des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06, notre entreprise n'a pas identifié de composants autres que ceux qui figurent déjà dans ses immobilisations. De même, aucune valeur résiduelle identifiable et/ou chiffrable ne peut être attribuée aux immobilisations dans l'état actuel de nos connaissances, notre société n'ayant pas une stratégie de revente régulière de ses biens et matériels. Enfin, les durées d'utilité antérieurement retenues et objectivement conformes aux usages professionnellement reconnus n'ont pas été modifiées.

b) Immobilisations incorporelles

Concernant la valeur des éléments incorporels figurant à l'actif du bilan, il n'existe pas, en matière de commerce de chaussures, d'indices de perte de valeur et il a donc été procédé à des tests de recherches de dépréciations de valeurs. Ceux-ci ont consisté à déterminer les évolutions de chiffres d'affaires de chaque magasin sur trois ans, d'une part, et à rapprocher ses tendances de la valeur d'achat inscrite à l'actif du bilan.

Rappel de nos fonds de commerce au 31 Décembre 2020 :

- 1 boutique à MONTPELLIER
- 1 boutique à MARSEILLE
- 2 boutiques à LYON
- 2 boutiques à BORDEAUX
- 1 boutique à ANTIBES
- 2 boutiques à AIX EN PROVENCE
- 3 boutiques à PARIS

Lorsque notre analyse a fait ressortir une perte de valeur, et que ma vente de fonds de commerce est impossible car le Marché des fonds de commerce de chaussures pour femmes est devenu totalement inexistant, nous allons procéder à une provision complémentaire.

Au 31/12/2015, 2 fonds de commerce avaient fait l'objet d'une dépréciation pour un montant total de 400 000 €.

Au 30/12/2016, 7 fonds de commerce avaient fait l'objet d'une dépréciation pour un montant total de 900 000 €.

Au 31/12/2019, aucun élément ne permettait de modifier ou compléter les provisions existantes ; par contre, en Mai 2020, avec l'impact du Covid-19, les immobilisations incorporelles doivent être revues à la baisse.

Au 31/12/2020, 3 fonds de commerce ont été fermés TOULON, NANTES ET PARIS (Rue du vieux colombier) et nous avons procédé à une provision pour dépréciation pour un montant de 1 485 663 € avec une diminution de 222 275 € concernant les magasins de NANTES et PARIS (Rue du vieux colombier), soit un montant total de 1 263 087 €.

Les immobilisations incorporels figurant au poste fond commercial se décomposent de la façon suivante :

- prix d'acquisition du droit au bail de 1 magasin avant 1980	54 577
- prix Marque	282 000
- prix d'acquisition du droit au bail de 8 magasins	1 387 980
- prix d'acquisition du droit au bail des 5 magasins achetés en 2012	1 390 000
TOTAL	3 114 557

Dépréciations constatées 2 563 087 € soit une valeur nette de 551 469 €

STOCKS :

Les stocks de marchandises ont été évalués selon la méthode premier entré-premier sorti.

Les frais accessoires d'achat n'ont pas été incorporés dans la valeur d'inventaire, étant comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature, leur montant n'étant pas significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et la valeur de réalisation probable a été effectuée lorsque le prix d'achat est supérieur au prix de vente H.T.

CREANCES ET DETTES : Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DISPONIBILITE : Les liquidités en banque et caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS : Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion 15 218

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion.....	1 580
Cessions éléments d'actif (fermeture magasins).....	235 784

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION : Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS :

III – 1- Engagements financiers : Néant

III – 2 Composition du Capital

Le Capital d'élève à 1 830 021 euros représenté par 480 166 actions de 3.81 euros.

III – 3 Rémunérations allouées aux dirigeants en raison de leurs fonctions :

Organes d'administration : Madame PHILIP Virginie – Administrateur et PDG – 137 181 € (salaire brut 2020)

III – 4 Ventilation de l'effectif au 31.12.2020

* Cadres (y compris Gérants Magasins)	6
* Employés	18
	24

III – 5 Accroissement ou allègement de la Charge Fiscale future

Effet du mouvement des provisions réglementées sur le résultat et sur la charge fiscale future : néant

ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE

ALLEGEMENT FUTUR DE LA BASE DE L'IMPOT	
Congés payés + Charges	68 195
Indemnité de fin de carrière	338 635

III – 6 Provision Indemnité de fin de carrière

Pour l'année 2020, elle s'élève à 338 635 €.

Les droits acquis par les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans au 31/12/2020 ont été calculés conformément à la nouvelle règle de calcul au 27/11/2017 du code du travail.

III – 7 Provisions pour pertes et charges

Le dossier relatif au litiges de LYON est toujours en cours, en conséquence, nous avons conservé la provision de 200 000 €.

III – 8 - Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 12 000 € Hors Taxes.

IV – AUTRES INFORMATIONS :

IV – 1 Comptes de régularisation

Congés payés	84 611
Charges sociales à payer	61 246
Impôts et Taxes à payer	41 452
TVA Décembre	59 950
Fournisseurs Factures non parvenues	157 848

IV – 2 Information sur la Société de fabrication ESMERALDA au Portugal (notre participation : 51% du Capital)

Au cours de l'exercice en cours, celle-ci a réalisé un Chiffre d'Affaires de 1 680 751 € ; aucune dividende n'a été distribuée.

IV – 3 Partie liée

Partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations
ESMERALDA	Filiale	125 523 €	Prêt sans intérêt, remboursé à compter de 2015

V – Faits postérieurs à l'exercice :

Sur Janvier 2021, le Chiffre d'Affaires a diminué de 52 % par rapport à Janvier 2020

Sur Février 2021, le Chiffre d'Affaires a diminué de 15 % par rapport à Février 2020

Sur Mars 2021, le chiffre d'Affaires a augmenté de 65 % par rapport à Mars 2020 (confinement)

Sur Avril 2021, perte de 100 %

En raison de la pandémie, le Gouvernement a décidé la fermeture de certains secteurs d'activité à compter du 19 Mars 2021 sur PARIS ET ANTIBES, ensuite sur tout le territoire à partie du 3 Avril 2021 jusqu'au 19 Mai 2021.

Certains de nos magasins de PARIS doivent faire l'objet de fermeture définitive (Rue de Buci et Rue Chaussée d'Antin), et notamment le Bureau dont le personnel passera en télétravail.

Malgré cette situation de crise, les capitaux propres sont supérieurs à la moitié du capital social, notre maîtrise sur les dépenses, la continuité de l'exploitation n'est pas, à ce jour, compromise.

VI – Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

- Voir tableau joint

ANNEXES /

Documents liasse fiscale :

- 4- Imprimé n° 2054
- 5- Imprimé n° 2055
- 6- Imprimé n° 2056
- 7- Imprimé n° 2057

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

A l'assemblée générale de la Société anonyme LA CHAUSSERIA

1) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société anonyme LA CHAUSSERIA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mai 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

2) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

- la note *Faits caractéristiques de l'exercice* concernant le traitement de la présentation selon l'approche ciblée des effets du COVID 19 sur les comptes annuels 2020,
- la note *Principes, règles et méthodes comptables* de l'annexe des comptes annuels concernant les immobilisations incorporelles,
- la note *Méthode et Evaluation d'évaluation et de présentation- § II 7 Provisions pour pertes et charges* de l'annexe des comptes annuels concernant le maintien de la provision pour risques dans l'exercice.
- La note *IV Faits postérieurs à l'exercice* de l'annexe.

3) Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Évaluation des provisions pour dépréciation des fonds de commerce (note b - paragraphe 3 de l'annexe aux comptes annuels)**

Risque identifié

La valorisation des fonds de commerce doit faire l'objet chaque année d'un test de dépréciation (PCG art 214-15). Ces tests ont pour objet de déterminer si la valeur actuelle est supérieure à la valeur patrimoniale des fonds de commerce.

Nous avons considéré que l'évaluation des fonds de commerce constituait un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à leur évaluation.

Notre réponse d'audit

- Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la société pour évaluer les provisions pour dépréciation de fonds de commerce,
- Apprécier la valeur vénale sur la base d'évaluation de cabinets immobiliers spécialisés et/ou d'expert indépendant obtenue en retenant les critères de :
 - Raisonnement ville par ville et, à l'intérieur de chaque ville,
 - par quartier,
 - prix d'achat historique,
 - loyer actuel
 - surface
 - offre ou transaction possible, soit en vente de fonds de commerce, soit surtout en valeur de droit au bail, car le Marché des fonds de commerce de chaussures pour femmes est devenu totalement inexistant.

- **Reconnaissance du CA**

Risque identifié

Le risque de fraudes sur le CA est important, notamment dans les activités de ventes au détail, réparties sur plusieurs lieux géographiques.

Nous avons considéré que la reconnaissance du CA constituait un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du risque de fraudes, existant par nature dur ce poste.

Notre réponse d'audit

- Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des procédures mises en œuvre par la société pour reconnaître le CA,
- Apprécier les procédures mises en place pour contrôler et valider le CA transmis par les boutiques et comptabilisés

4) Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 19 mai 2021 et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce (*article L. 225-37-3 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017*) sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurée que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote [*le cas échéant : et aux participations réciproques*] vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5) Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société LA CHAUSSERIA par l'assemblée générale en date du 30/06/2016.

Au 31/12/2020, notre cabinet était dans la [X^{ème}] année de sa mission sans interruption.

Le 04/12/2020, l'AGOA, suite à notre démission en date du 12/05/2020, nous a nommé pour une durée de 6 exercices en application de l'alinéa II de l'article L 823-3-1 du code de commerce.

Il nous a été demandé de démissionner de notre fonction de commissaire aux comptes au 31/12/2020. Nous avons démissionné le 12/05/2020.

6) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Rapport

Nous remettons un rapport au conseil d'administration qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'Administration, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à MARSEILLE, le 06/07/2021

Le commissaire aux comptes se prononcera à l'ouverture de la réunion.

Signé électroniquement le 06/07/2021 par
Christel Kalpac Daubol

J. KALPAC & CIE Alles dit te moet gaan daarom dat
 neem contact nou! baai heelbaai 260 01 249 87 16
slaktaam ons voorstaan, ek insentie

Christel KALPAC DAUBOL
 Kalpac
 Christel KALPAC DAUBOL
 Koper- en zinklegeringen
www.kalpac.be

Christel Martens
 Tel. 04 32 05 28 - Fax 04 32 05 28
christel.martens@kalpac.be

Christel Martens
 Tel. 04 32 05 28 - Fax 04 32 05 28
christel.martens@kalpac.be

Christel KALPAC DAUBOL

Christel KAUFMANN

LA CHAUSSERIA

au capital de 1 830 021 €

Siège social : 68 rue de Passy, 75016 PARIS

R.C.S : RCS PARIS 660 800 798

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET
ENGAGEMENTS REGLEMENTES**
Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagement dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1) Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce.

2) Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Concernant la Société ESMERALDA :

Convention de prêt du 03/02/2014 : Afin que la Société ESMERALDA puisse rapidement racheter les murs et le matériel d'une usine en dépôt de bilan, LA CHAUSSERIA lui a versé une somme de **460.523 €** en 2012.

Cette somme prêtée sans intérêts, et remboursable en 10 ans, a commencé à être remboursée au 1er février 2015, par mensualité de **5.000 €**.

Au 31/12/2020, la somme restant à rembourser est de **125.523 €**.

Convention de redevance Marque : Afin de pouvoir utiliser la Marque « Janie PHILIP » propriété de LA CHAUSSERIA, la Société ESMERALDA s'engage à verser une redevance égale à 2 % de son chiffre d'affaires annuel. Pour l'année 2020, en accord avec la CHAUSSERIA aucune somme n'a été versée.

Concernant les loyers versés à la SCI LANGUEDOC (Gérante Madame PHILIP) :

⇒ au titre du magasin de MONTPELLIER	<u>28.124 € HT</u>
⇒ au titre du magasin de TOULON	<u>31.720 € HT</u>
⇒ au titre du magasin de MARSEILLE	<u>31.200 € HT</u>

Fait à MARSEILLE, le 06/07/2021

Le commissaire aux comptes

J. KALPAC & CIE

Signé électroniquement le 06/07/2021 par
Christel Kalpac Daubol



Christel KALPAC DAUBOL
